

Comité Aulnaysien de Participation Démocratique - Quartiers SUD

Aulnay, le 7 mai 2010

Madame, Monsieur,

Le 28 Mars de nombreux Aulnaysiens ont soutenu notre démarche relative à la qualité de vie dans le Sud d'Aulnay qui est principalement pavillonnaire.

La recherche concertée d'un mieux-vivre ensemble a été abordée au regard :

- de la densification
- de la nuisance générée par une circulation de transit empruntant nos voies communales
- et de la nécessité de préserver une qualité de l'offre commerciale en centre ville afin d'y maintenir un lien fort de société.

Une demande récurrente nous a été transmise concernant la sécurité qui est visiblement considérée comme une préoccupation indissociable des éléments cités ci-dessus, **concourant** au bien-vivre.

Depuis cette votation citoyenne, nous avons dû nous inquiéter de l'arrivée probable d'une enseigne alimentaire du Groupe Casino (comme Monoprix) en lieu et place du magasin de vêtements « La Ville d'Aulnay ».

L'absence d'information ayant créé diverses rumeurs, nous avons demandé au Maire de surseoir à statuer sur la Demande Préalable de travaux formulée par le pétitionnaire.

La réponse négative qui nous a été signifiée téléphoniquement nous a **conduit** à saisir le Tribunal Administratif le dernier jour du délai de recours.

L'organisation du commerce de centre ville intéresse à titres divers les commerçants assurément, mais aussi les clients, les riverains et plus globalement les électeurs.

Ce dossier, dont l'instruction a été close le 2 Mai, reste urgent et symbolique à la fois quant à la concertation qui a fait défaut. Nous devons pouvoir peser sur tous les projets qui peuvent être **déterminants** sur notre cadre de vie future.

Nous vous convions à en débattre le

17 Mai à la salle Dumont à 19h30

en présence de l'ensemble du conseil d'administration de notre association que nous vous inviterons à rejoindre. Nous ne bénéficierons d'aucune aide. Notre représentativité nous l'acquerrons avec votre soutien quel qu'il soit.

Etre acteurs de notre futur doit être possible